

# La Maison des Sciences de l'Homme de Bordeaux lance son

## Appel à projets « Jeune Docteur / HDR » 2024

Pessac, le 11 octobre 2023

### Cahier des charges

### Suivi de versions

Version	Auteur	Modifications	Date de modification
V 0.01	Dominique Pacot	Version initiale	25/09/2023
V 0.02	Sandro Landi + Maxime De Lavergne	Relecture et corrections	26/09/2023
V 1.00	Dominique Pacot	Version finale	05/10/2023
V 1.01	Maxime De Lavergne	Corrections	06/10/2023

### Sommaire

L'appel à projets « Jeune Docteur / HDR » .....	2
Le rôle de la MSH.....	2
L'appel « Jeune Docteur / HDR » .....	3
Critères d'éligibilité .....	3
Critères requis pour rendre le dossier éligible à évaluation.....	3
Recommandations et attendus.....	4
Critères d'évaluation.....	4
Modalités et calendrier de l'appel.....	5
Calendrier.....	5
Dépenses éligibles.....	5
Engagements des porteurs.....	5
Livrables au terme du projet.....	6
Annexe 1 : Modèle de lettre d'engagement.....	7
Annexe 2 : Instruction des demandes de financement .....	8
Réception des demandes de financement et vérification de la complétude des dossiers .....	8
Evaluation des propositions par le Conseil Scientifique de la MSHBx .....	8
Annexe 3 : fiche bilan.....	10
Annexe 4 : services et structures en appui aux projets.....	14
Pôle de Publication et de diffusion des savoirs .....	14
PROGEDO.....	14
UNA Editions.....	15
CLEM (centre néo-aquitain de médiation du patrimoine).....	15

## L'appel à projets « Jeune Docteur / HDR »

### Le rôle de la MSH

Dédiée à l'incubation de projets innovants, la Maison des Sciences de l'Homme de Bordeaux associe des chercheurs et enseignants-chercheurs de toutes disciplines et des acteurs non-académiques dans la construction d'un espace mutualisé de recherche interdisciplinaire.

Son périmètre n'est donc pas circonscrit aux seules sciences humaines et sociales (SHS) et langues, lettres et arts (LLA). La MSH s'appuie sur une démarche de co-construction interdisciplinaire, notamment à l'interface entre humanités, sciences sociales, sciences de la vie, de l'environnement ou encore sciences de l'ingénieur. Elle s'inscrit également dans un processus participatif impliquant les acteurs de terrain et des collectifs de citoyens.

Elle encourage la collaboration avec d'autres partenaires français associés aux autres MSH du réseau national, mais également avec des partenaires étrangers pertinents pour l'objet de recherche proposé.

### **Les services et structures que vous pouvez solliciter**

La Maison des Sciences de l'Homme de Bordeaux, à travers ses services et notamment le service de production et de valorisation des résultats de la recherche, fournit des prestations non payantes aux porteurs de projets. Ceux-ci sont encouragés à se rapprocher à la fois des services internes de la MSHBx mais aussi à contacter les autres structures hébergées dans le bâtiment tel que UNA éditions ou le centre néo-aquitain de médiation du patrimoine (CLEM).

Les services et ses différentes structures sont présentés en annexe 4 à ce cahier des charges. Vous y trouverez notamment des informations assez détaillées sur le CLEM.

## **L'appel « Jeune Docteur / HDR »**

*Cet appel vise à soutenir les jeunes docteurs et les récents lauréats de l'Habilitation à Diriger des Recherches (H.D.R.) à un moment clé de leur carrière.*

**Pour les jeunes docteurs** (thèse obtenue depuis moins de quatre ans à la date de publication de l'appel), il s'agit de les aider à démarrer leur carrière de chercheur au moment où ils ne bénéficient plus de l'environnement des écoles doctorales et où ils risquent d'être accaparés par leurs charges d'enseignement. Le financement vise à permettre de constituer un groupe de réflexion ou un réseau, ou à favoriser les pratiques de publication.

**Pour les titulaires de HDR récentes** (HDR obtenue depuis moins de quatre ans à la date de publication de l'appel), l'AAP vise à les aider à construire leur projet scientifique. Les propositions doivent soit s'inscrire dans la continuité du projet de HDR et expliquer ce en quoi elles le font, soit mettre en exergue un effort d'innovation par rapport à la trajectoire antérieure. Le but est de favoriser le dépôt d'un projet Région, ANR ou européen à courte échéance (1 à 3 ans). L'obtention d'un co-financement est recommandée.

## **Critères d'éligibilité**

---

### **Critères requis pour rendre le dossier éligible à évaluation**

Les vérifications de l'éligibilité des candidatures sont réalisées par l'équipe de la MSHBx sur la base des informations transmises à la date de clôture de soumission des propositions (30 novembre 2023, 13 heures).

Les candidatures considérées comme non éligibles ne seront pas soumises à l'évaluation du Conseil

scientifique de la MSHBx.

Les critères d'éligibilité sont :

- ❑ **Porteur ou au moins un co-porteur personnel permanent de l'une des tutelles de la MSHBx** (enseignant-chercheur, chercheur, BIATSS, IT, CDI ou CDD se terminant au plus tôt le 31/12/2024). Les tutelles de la MSHBx à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 sont l'Université Bordeaux-Montaigne, le Centre National de la recherche Scientifique, l'Université de Bordeaux, Bordeaux INP et Sciences Po Bordeaux.
- ❑ **Respect du calendrier** : la réponse à l'AAP doit être soumise à la **date de clôture de l'appel** fixée au **30 novembre 2023 à 13h** et les dépenses peuvent être engagées avant le **31 décembre 2024**.
- ❑ **Condition d'ancienneté** :
  - Demandeur titulaire d'un **doctorat** : devra avoir soutenu sa thèse entre le 1er juin 2020 et la date dépôt du dossier.
  - Demandeur titulaire d'une **HDR** : devra avoir soutenu son habilitation entre le 1er juin 2020 et la date dépôt du dossier.
- ❑ **Complétude du dossier de candidature** : un dossier, pour être complet, doit comprendre tous les documents détaillés dans le **guide du candidat** (cf. paragraphe Pièces à fournir).
- ❑ **Un dossier par Porteur**. Les candidats ne sont autorisés à soumettre qu'un seul dossier en tant que Porteur. Ils peuvent néanmoins participer à d'autres projets.

## Recommandations et attendus

### Co-financements

**Pour les jeunes docteurs**, il n'est pas nécessaire de disposer de contrepartie financière.

**Pour les titulaires de HDR récentes**, il est fortement recommandé de disposer d'un cofinancement venant compléter le budget demandé et venant à l'appui du projet (par exemple d'au moins une des unités de recherche impliquées).

### Rayonnement : ouverture aux autres MSH et à l'international

Pour cet appel, il n'est pas indispensable de compter une unité de recherche partenaire hors du site bordelais ou hors de France. Cela constituera toutefois un élément en faveur de la labellisation du projet. Le porteur pourra expliquer ce en quoi l'ouverture internationale serait prématurée dans l'hypothèse où le projet ne la prévoit pas.

### Intersectorialité

L'implication d'acteurs de la société civile, du monde associatif, du monde des entreprises ou des collectivités ou établissements publics n'est pas requise. Elle reste toutefois encouragée dans le cadre de cet appel.

## Critères d'évaluation

Les dossiers feront l'objet d'une **évaluation réalisée par le Conseil Scientifique de la MSHBx** selon les critères suivants :

- qualité scientifique et méthodes ;
- interdisciplinarité ;

- inscription dans une trajectoire de recherche ;
- projet de type émergence : dimension exploratoire ;
- projet de type maturation : dimension structurante et préparatoire ;
- faisabilité ;
- gestion des données ;
- implication des plates-forme ;
- budget.

**Les attendus détaillés de ces critères sont fournis en annexe à ce document (cf. Annexe 2 : Instruction des demandes de financement).**

## Modalités et calendrier de l'appel

### Calendrier

Le calendrier de l'appel est le suivant :



Les projets soumis seront évalués par les membres du **Conseil Scientifique International de la MSHBx**.

Cette évaluation aboutira :

- au classement des projets soumis ;
- à des propositions de financement des projets retenus ;
- des recommandations, observations ou questionnements pour les projets non retenus.

### Dépenses éligibles

La dotation de la MSHBx peut contribuer à de nombreux postes de dépense du budget prévisionnel du projet, à l'exclusion des salaires (exception faite des gratifications de stages) et de l'achat d'équipement.

**Des informations précises sur les dépenses éligibles vous sont fournies dans le Guide du candidat.**

Pour être recevables, les dépenses doivent être proportionnées et justifiées, en lien direct avec le projet et limitées à sa durée. Seules les dépenses ayant été réalisées (service fait) avant la date de fin d'éligibilité des dépenses seront prises en charge.

## Engagements des porteurs

Les porteurs de projets s'engagent à :

- Respecter le présent cahier des charges**, le guide du candidat, de même que les conventions et chartes d'utilisation régissant les services, plateformes et équipements mis à leur disposition ;

- ❑ **Délivrer au moins une session de formation<sup>1</sup> au cours du projet ou à l'issue de son exécution.** Il est hautement souhaitable que la formation proposée puisse être inscrite à l'offre de formation des écoles doctorales ALL SHS du site.
- ❑ **Citer la MSHBx et ses tutelles** sur tous les supports de communication et toutes les publications réalisées dans le cadre de l'action soutenue, notamment par l'apposition de leurs logos respectifs ;
- ❑ **Prendre l'attache d'au moins un animateur d'axe scientifique** de la MSH en vue de contribuer à l'animation scientifique de la MSHBx.
- ❑ **produire au moins un article** qui sera publié dans « **Le Cabinet de lecture** » hypothèse de la Maison des Sciences de l'Homme de Bordeaux.

**Le respect de ces engagements sera pris en compte pour l'évaluation en cas de dépôt d'un nouveau projet par le porteur.**

## **Livrables au terme du projet**

---

Tous les projets sélectionnés seront suivis par l'équipe de la MSHBx, chargée de les accompagner.

Au terme du projet et au plus tard au 31 janvier 2025, les porteurs d'équipes-projets devront adresser à la MSHBx et à son CS, au plus tard un mois après la date d'échéance, un rapport-bilan de trois pages au plus.

Ce dernier devra mentionner clairement :

- un état du partenariat effectivement engagé et du réseau ainsi formé (en insistant sur l'apport du périmètre de l'équipe constituée : coopération internationale, interdisciplinarité, etc.) ;
- un état des sources, des matériels et méthodologies mobilisés ;
- les modalités envisagées pour l'accès et la pérennisation des données produites ou à produire (notamment : Huma-Num et PROGEDO) ;
- la liste des publications réalisées, communications et autres manifestations liées au programme ou à la plateforme ainsi que la liste des travaux d'étudiants afférents au projet ;
- **un paragraphe de conclusion** présentant un résumé du travail accompli (bilan scientifique) et les perspectives ouvertes par les résultats obtenus : angle problématique et objectifs affinés ; élargissement du réseau de chercheurs ; réponse(s) à des appels à projets régionaux, nationaux ou européens ; nouvelle définition de l'impact scientifique, social, culturel et/ou économique.

---

<sup>1</sup> Le coût de l'organisation de la formation doit être prévu dès le départ dans le budget global du projet.

## Annexe 1 : Modèle de lettre d'engagement

---

(Unité de recherche ou service, autre partenaire...)

SUR PAPIER EN-TÊTE DE LA STRUCTURE CONCERNEE (ou par courrier électronique émis par la Direction de l'Unité ou de service)

Je soussigné ..., directrice/directeur de ..., atteste avoir connaissance du projet ... déposé en réponse à l'AAP « Jeune Docteur / HDR » de la MSHBx.

Par ailleurs, la structure que je dirige s'engage<sup>2</sup> à (cocher et compléter selon le cas) :

- attribuer une subvention à l'équipe-projet ..., d'un montant de ... € pour la durée du projet.
- contribuer au soutien à l'équipe-projet ... sous la forme de prestation(s) (frais de personnels exclus), évaluée à ... €.

[DÉTAILLER LA/LES PRESTATION(S), FRAIS DE PERSONNELS EXCLUS]

Fait à ....., le ...

---

<sup>2</sup> Optionnel mais recommandé

## Annexe 2 : Instruction des demandes de financement

Cette section détaille le rôle des parties prenante dans l'évaluation des propositions soumises en réponse à cet appel à projets.

### Réception des demandes de financement et vérification de la complétude des dossiers

Les services de la MSH de Bordeaux réceptionnent les dossiers de demande de financement puis en vérifient la complétude et la conformité technique avec le présent cahier des charges (respect de la date de dépôt, pièces requises, conformité du profil du demandeur, éligibilité des dépenses...).

Ils synthétisent la liste de demandes et regroupent les dossiers à l'attention des évaluateurs.

### Évaluation des propositions par le Conseil Scientifique de la MSHBx

#### Critères d'évaluation à prendre en considération par le Conseil Scientifique

Le Conseil Scientifique de la MSH de Bordeaux sera chargé d'évaluer les projets soumis à l'aune des critères détaillés ci-dessous.

#### *Qualité et cible scientifique*

<b>Qualité scientifique et méthodes</b> – Le projet est-il positionné par rapport à l'état actuel des connaissances dans le domaine ? – La méthode est-elle clairement présentée et en adéquation avec les objectifs ?
<b>Interdisciplinarité.</b> Le projet fait-il apparaître une réelle contribution de plusieurs de ces disciplines. La pluridisciplinarité proposée ne se limite-t-elle pas à une simple juxtaposition des approches et perspectives ? Est-elle constitutive d'un véritable travail en interaction, entraînant une réelle plus-value scientifique ? Toutes les parties prenantes participent-elles de façon significative au projet ?

#### *Organisation et mise en œuvre du projet*

<b>Faisabilité</b> – L'accès au terrain et/ou aux données est-il acquis ? – Le calendrier des différentes étapes de la réalisation du projet est-il décrit ? – La durée annoncée vous paraît-elle compatible avec les objectifs du projet et la méthodologie proposée ?
<b>Gestion des données</b> – Le projet nécessite-t-il un plan de gestion de données et si oui ce plan est-il satisfaisant ? Quel est le statut juridique des données ? Les données produites seront-elles diffusées en accès ouvert pendant ou à l'issue du projet ?
<b>Implication des plates-forme</b> : Si le projet se prête à l'implication des plates-formes technologiques de la MSHBx telles que les éditions de la MSHBx, UN@ Éditions ou PROGEDO – Quelles sont les plates-formes impliquées ? – Quels sont les apports des plates-formes (conseil, accompagnement, organisation de formations...) ?
<b>Budget</b> – Le budget vous semble-t-il réaliste au regard des objectifs affichés ? – Des cofinancements sont-ils envisagés (projetés et/ou acquis) ou envisageables ?



### Impact et avantages du projet

Émergence	Maturation
<b>Inscription dans une trajectoire de recherche.</b> Le projet démontre-t-il un lien avec les travaux de recherche antérieurs ? Fait-il apparaître une trajectoire de recherche et cible-t-il un résultat de recherche formalisé ? Est-il de nature à permettre de préparer un concours académique ou une réponse à un appel à projets ? Le projet favorise-t-il la mise en place de collaborations nouvelles entre chercheurs ? Le projet donne-t-il une idée de sa trajectoire future et son ambition est-elle cohérente avec les moyens demandés ? Explicite-t-il les prolongements envisagés ?	
<b>Dimension exploratoire</b> - Le caractère exploratoire du projet est-il clairement expliqué ? - Le projet fait-il apparaître son caractère novateur ou son apport particulier dans le cadre d'une recherche plus globale ?	<b>Dimension structurante et préparatoire</b> - Le projet repose-t-il sur des résultats communs antérieurs ? Contribue-t-il à consolider ces coopérations antérieures ? Contribue-t-il à préparer la réponse à un AAP national ou international ?

### Formalisation de l'évaluation

Pour chaque critère d'évaluation, le Conseil Scientifique est invité à attribuer une note (de A à C) ainsi qu'une note globale de synthèse :

- A : Dossier à soutenir prioritairement ;
- B : Dossier à soutenir sous réserve de la prise en compte des recommandations et de la disponibilité des moyens budgétaires ;
- C : Dossier ne devant pas être financé en l'état.

Cette note est assortie de trois informations obligatoires :

- Financement proposé (si inférieur à la demande) ;
- Points forts du projet ;
- Recommandations du Conseil Scientifique.

## Annexe 3 : fiche bilan

### Fiche bilan Projet soutenu APP MSH Bx 2024

#### Nom du projet + (acronyme) – Appel ? (Thématique, Blanc, Jeune chercheur)

Porteur du projet 1 : Prénom Nom – Établissement et Unité d'appartenance – mail – téléphone Porteur du projet 2 : Prénom Nom – Établissement et Unité d'appartenance – mail – téléphone

#### Calendrier du projet

Date de début :

Date de fin :

### 1 RAPPORT NARRATIF

Merci d'utiliser la police Calibri taille 10 sans interlignage  
Des réponses précises, concises et synthétiques sont encouragées

#### Objectifs et résultats attendus du projet

- En reprenant les objectifs et résultats énoncés dans le formulaire de candidature, précisez si les objectifs scientifiques du projet ont été atteints et détaillez les résultats obtenus pour chacune des parties prenantes du projet.
- Avez-vous atteint vos objectifs ? Oui/non ? Pourquoi ?
- Indiquez les éventuelles publications (ouvrage, chapitre d'ouvrage, article de revue, etc.)

**Partenaires du projet**

- *Listez les partenaires associés au projet et détaillez la nature de leur participation.*

**Activités et calendrier**

- *Listez les activités prévues et détaillez celles effectivement mises en place de façon précise et opérationnelle.*
- *Si des activités prévues n'ont pas été réalisées, expliquez en les raisons.*

**Pérennité des actions conduites et restitutions**

- *Détaillez les activités de restitutions que vous avez organisées ou que vous comptez réaliser.*
- *Détaillez également les moyens et outils de communications utilisés pour valoriser votre projet.*
- *Quelle suite envisagez-vous au projet ?*

**Conclusion**

- *Détaillez les éventuels obstacles et difficultés (moyens humains, financiers, techniques, etc.) rencontrés lors de la réalisation du projet. Comment les avez-vous surmontés ?*
- *Si c'était à refaire, que changeriez-vous ?*
- *Quelles sont les perspectives envisagées en termes de reconduction ? (améliorations, actions complémentaires à développer...)*

**Photos et/ou vidéos**

*Veillez joindre à ce bilan des photos du projet ou tout autre livrable valorisant le projet.*

*Ces éléments sont à fournir pour permettre au Conseil scientifique d'apprécier, au mieux, le bilan de l'opération.*

**2**  
**RAPPORT BUDGÉTAIRE**

Liste synthétique des dépenses réalisées dans le cadre du projet :

Ensemble des financements collectés

## Annexe 4 : services et structures en appui aux projets

---

### Pôle de Publication et de diffusion des savoirs

Le Pôle Publication et diffusion des savoirs soutient et porte les activités éditoriales entrant dans les axes de recherches portés par la Maison des Sciences de l'Homme Bordeaux en respectant les objectifs du CNRS en matière d'édition scientifique :

Interdisciplinarité  
Internationalisation de la recherche  
Ouverture de la recherche vers un public élargi  
Open access.

#### Communication :

La MSH Bordeaux contribue à faire connaître les activités scientifiques de la Maison auprès des différents réseaux et apporte son aide à la valorisation des projets soutenus :

Promotion et diffusion des informations, travaux et résultats  
Valorisation des activités scientifiques  
Création graphique (affiche, programme, flyer, poster, logo, etc.)  
Diffusion sur les réseaux sociaux : Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn  
Diffusion sur ses chaînes YouTube et Canal-U de vidéos issues de présentations des projets soutenus par la MSHBx, de colloques ou de séminaires et de rencontres avec les chercheurs et enseignant-chercheurs ainsi qu'avec les acteurs de la société civile.  
Carnet de recherche Hypothèses de la MSH.

#### Éditions :

Le service fournit des prestations d'accompagnement aux chercheurs publiant des ouvrages, notamment avec les travaux de pré presse et un accompagnement sur les aspects graphiques. Il peut aider les candidats à évaluer les dépenses à prévoir dans le projet sur ce volet.

### PROGEDO

La maison des sciences de l'homme héberge une antenne locale de l'infrastructure nationale PROGEDO.

La Plateforme Universitaire de Données de Bordeaux (PUD-Bx), est une plateforme de soutien à la recherche et à la formation, qui vise à développer la culture des données quantitatives en sciences humaines et sociales (SHS). Ses services s'adressent à tous ceux qui sont intéressés par l'utilisation de données quantitatives, qu'ils soient chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs, doctorants ou étudiants en Master.

La PUD-Bx est une composante locale de la Très Grande Infrastructure de Recherche PROGEDO (PROduction et GEstion de DONnées) chargée d'impulser et de structurer une politique publique des données pour la recherche en sciences sociales.

La PUD-Bx est soutenue et hébergée par la Maison des Sciences de l'Homme de Bordeaux (MSH-Bx) et s'inscrit dans le réseau des différentes PUD réparties sur le territoire métropolitain.

Elle est animée par Claire Kersuzan (ingénieure de recherche, démographe) et pilotée par Christophe Bergouignan (réfèrent scientifique, professeur en démographie au COMPTRESEC).

## UNA Éditions

La plateforme Un@ Éditions réunit :

- Les Presses universitaires de Bordeaux
- Ausonius Éditions
- Les Presses universitaires de Pau–Pays de l'Adour
- Les Presses universitaires de Limoges

Ces presses développant des collections d'ouvrages natifs en numérique augmentés.

C'est une plateforme technique mutualisée pour affirmer le souhait de développer une culture de partage et le traitement des données basés sur les principes FAIR (Faciles à trouver, Accessibles, Interopérables, Réutilisables) auprès des chercheurs, ingénieurs, étudiants, documentalistes, bibliothécaires.

UN@Éditions offre aux acteurs de l'écosystème français de recherche et d'innovation (universités, agences de financement, organismes de recherche, laboratoires, LABEX, etc.) un service d'édition de publications natives enrichies sous la licence CC-BY-SA. C'est un outil qui se veut complémentaire de l'activité éditoriale traditionnelle des presses universitaires et qui favorise l'accès complet et immédiat des publications scientifiques. Il affiche une position claire en faveur de la Science Ouverte, axe majeur de la recherche en France, et de la biodiversité.

## CLEM (centre néo-aquitain de médiation du patrimoine)

*La photographie stéréoscopique : valorisation d'une technique immersive d'hier et de demain*  
*Une bibliothèque numérique mondiale au service de la recherche scientifique*

- **Le Clem**

Le CLEM est un centre néo-aquitain de médiation du patrimoine, reconnu d'utilité publique et d'intérêt général, partenaire de l'Éducation nationale, du CNRS, de la Région et de la DRAC Nouvelle-Aquitaine, du Département de la Gironde et de nombreuses collectivités territoriales. Nous intervenons sur tout le territoire de la Nouvelle-Aquitaine pour des activités autour du patrimoine (parcours pédagogiques EAC, animation, expertise, colloque biennal sur l'Entre-deux-Mers, conservation et valorisation de fonds iconographiques).

- **La conservation de la stéréoscopie**

Reconnu comme pôle de médiation de référence par le ministère de la Culture, le Clem est propriétaire d'une importante collection numérique de photographie stéréoscopique, technique permettant de créer une illusion de profondeur et de relief avec deux photographies légèrement décalées de la même scène. Cette invention apparue avec la photographie dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle a connu un vif succès populaire jusqu'aux années 1980 car elle offrait au spectateur une immersion captivante pour explorer des paysages, monuments et scènes du quotidien. Ces images connaissent un vif regain d'intérêt aujourd'hui avec le développement de nouvelles technologies immersives de visualisation en relief, héritées de ces travaux précurseurs.

Depuis 2015, le Clem s'est donné pour mission de collecter, numériser, indexer, conserver (avec le CNRS) et valoriser ces photographies. Une véritable chaîne de traitement a été mise en place et un parcours pédagogique autour de l'analyse d'image a été élaboré en partenariat avec la DAAC.

Notre but est de faire connaître cette technique et ces fonds en les mettant à disposition du public, des

communautés scientifiques et des scolaires via des actions de valorisation et nos deux sites :

- **Le Stéréopôle** [imagestereoscopiques.com](http://imagestereoscopiques.com)

Site principal dédié à l'univers stéréoscopique : histoire de la stéréoscopie, photographes, éditeurs, collectionneurs, accès à la Stéréothèque, focus, articles, montages, activités et outils de médiations.

- **La Stéréothèque** [stereotheque.fr](http://stereotheque.fr)

Bibliothèque virtuelle mondiale des fonds numérisés et de leurs notices, réalisée en partenariat avec Archeovision (CNRS) <sup>SEP</sup> Plateforme collaborative : chacun peut contribuer en signalant ses fonds et/ou en indexant les images.

Devenu aujourd'hui incontournable sur le sujet, le Clem a ainsi constitué une collection numérique unique en France :

- plus de 30 000 images numérisées dont 15 000 en ligne
- plus de 50 collections privées et publiques (Archives nationales de France, Médiathèque intercommunale de Pau-Pyrénées)
- 150 ans de couverture historique
- près de 80 pays représentés
- plus de 300 éditeurs et photographes stéréoscopiques référencés
- un thésaurus de près de 5 000 mots-clés

- **Exemples de corpus**

Ce fonds aux sujets très variés vient illustrer notre connaissance de l'histoire entre 1850 et 1950. Les sujets et les supports sont multiples : monuments, paysages, vie quotidienne, loisirs, grands événements ... sur plaques de verre, cartes, cartes postales ou encore films celluloïd.

Corpus historiques :

- Première Guerre mondiale
- La Commune
- Histoire des transports (terrestre, fluvial, maritime,...)
- Histoire du costume et de la mode
- Histoire des métiers
- Industrialisation (Canal de Suez, usines, ports, voies de transports commerciaux,...)

Corpus culturels et touristiques :

- Les bains de mer / cures thermales
- Les voyages, développement du tourisme (Pyrénées, Alpes, Bretagne, Espagne, Suisse,...)
- Le Grand Tour
- Évolution du paysage, changement climatique
- Urbanisation

Corpus en art, histoire de l'art et des techniques :

- Muséologie, histoire de la scénographie
- Conservation du patrimoine
- Expositions universelles et internationales
- Architecture – dont monuments disparus
- Sculpture
- Mobilier
- Théâtre et opéras, scènes de genre, satire sociale



- Photographie, photographes et éditeurs, technique stéréoscopique, composition, prémisses de la 3D et de l'animation,...

Corpus par territoires :

- Nombreux pays représentés à travers les voyages, le colonialisme, les ports commerciaux,...

La conservation de ces photographies anciennes méconnues est essentielle car elles sont un témoin de l'Histoire, elles ont une valeur patrimoniale, artistique et esthétique et peuvent être des documents précieux pour les chercheurs. Les vues issues de fonds privés saisissent l'intimité familiale et capturent la réalité sociale et les préoccupations de leur époque. Pour les familles qui nous confient leurs fonds, ces images sont des souvenirs précieux de leurs ancêtres.

*Nous contacter :*

CLEM Patrimoine

MSH de Bordeaux – Université Bordeaux Montaigne

10, Esplanade des Antilles

33600 Pessac

[contact@clempatrimoine.com](mailto:contact@clempatrimoine.com)

[www.clempatrimoine.com](http://www.clempatrimoine.com) / [www.imagestereoscopiques.com](http://www.imagestereoscopiques.com)

05 57 12 10 16 / 06 10 49 70 90

Réseaux sociaux : @clempatrimoine